



Lorsban 15G

Insecticide

GROUPE	1B¹	INSECTICIDE
---------------	-----------------------	--------------------

- Il est interdit d'utiliser ce produit dans les résidences et autour de celles-ci et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Il est interdit aux particuliers ou aux autres utilisateurs non certifiés d'utiliser ces produits.
- Contient du chlorpyrifos.
- Supprime certains ravageurs dans les cultures d'oignon, de maïs sucré, de maïs de semence, de maïs fourrager et de maïs grain, de brocoli, de chou de Bruxelles, de chou, de chou-fleur et de rutabaga.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: chlorpyrifos 15 %
granulaire

N° D'HOMOLOGATION 16458 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

**ATTENTION - IRRITE LES YEUX
NOCIF SI AVALÉ**

CONTENU NET : 22,7 kg

Dow AgroSciences Canada Inc.

2400, 215 – 2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

PRÉCAUTIONS
ATTENTION - IRRITE LES YEUX
NOCIF SI AVALÉ
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. On recommande de porter une chemise dont les manches longues iront par-dessus les gants imperméables pour empêcher que les granules ne glissent dans les gants lors de la manipulation. Travailler en ayant toujours le vent dans le dos pour éviter de respirer les poussières ou de recevoir le produit chimique dans les yeux. Le port de lunettes de sécurité et d'un masque filtrant contre les vapeurs organiques est recommandé pour manipuler le produit. Ne pas porter de vêtements contaminés. On recommande de remplacer régulièrement les gants et les cartouches du masque filtrant et de laver ses vêtements tous les jours. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit.

MISES EN GARDE À L'INTENTION DES PRÉPOSÉS AU MÉLANGE ET AU CHARGEMENT

Les préposés au mélange et au chargement doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques
- des chaussettes et des chaussures résistant aux produits chimiques
- un respirateur à adduction d'air muni d'un filtre de série -R ou -P
- un tablier résistant aux produits chimiques

MISES EN GARDE À L'INTENTION DES PRÉPOSÉS À L'APPLICATION

Ne pas appliquer au moyen de pulvérisateurs manuels à haute pression.

Les préposés à l'application employant de l'équipement de pulvérisation au sol qui sont installés dans une cabine fermée doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques au moment de quitter la cabine pour effectuer des réparations ou procéder au nettoyage (il faut retirer les gants au moment de retourner dans la cabine)
- des chaussettes et des chaussures

Les préposés à l'application employant de l'équipement de pulvérisation au sol qui sont installés dans une cabine ouverte doivent porter :

- une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long
- des gants résistant aux produits chimiques
- des chaussettes et des chaussures

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Le chlorpyrifos est un composé organophosphoré, inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les vertiges, les sueurs, la salivation excessive, l'écoulement nasal et le larmoiement. Dans les cas d'intoxication plus grave, les symptômes peuvent aller jusqu'à des contractions musculaires, de la faiblesse et des tremblements, l'incoordination, le vomissement, les crampes abdominales et la diarrhée. L'intoxication peut être mortelle en cas de perte de conscience, d'incontinence, de convulsions et de dépression respiratoire avec composante secondaire cardiovasculaire. Traiter selon les symptômes. Après une exposition, des tests de cholinestérase plasmique et érythrocytaire peuvent refléter le degré d'exposition (les données de référence sont utiles). L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Les oximes comme le chlorure de pralidoxime peuvent avoir un effet thérapeutique si on les administre à un stade précoce. Cependant, ces produits ne doivent être employés que conjointement avec l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir ouvert les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas appliquer ce pesticide directement sur les plans d'eau et les terres humides, cet insecticide étant toxique pour les oiseaux et les animaux sauvages, et très toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la dérive. La dérive et le ruissellement du produit des zones traitées peuvent être dangereux pour les poissons et les organismes aquatiques vivant dans les plans d'eau adjacents. Recouvrir ou enfouir les granules déversés durant le chargement ou épandus sur le sol en bout de rangée.

- Ce produit est TOXIQUE pour les oiseaux. Tous les granulés qui sont renversés ou à la vue sur le sol doivent être incorporés dans le sol ou ramassés.
- Ce produit est TOXIQUE pour les mammifères sauvages. Tous les granulés qui sont renversés ou à la vue sur le sol doivent être incorporés dans le sol ou ramassés.
- Ce produit est TOXIQUE pour les abeilles en cas de contact avec le produit ou la dérive de pulvérisation ou encore, de contact avec des résidus présents sur des plantes en floraison. Ne pas utiliser sur des cultures ou des mauvaises herbes en floraison.
- Ce produit est TOXIQUE pour certains insectes bénéfiques. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin de diminuer les effets nocifs chez les insectes bénéfiques qui vivent dans les habitats situés près du site à traiter comme les haies et les terrains boisés.
- NE PAS appliquer ce produit ou éviter qu'il dérive vers les cultures ou les mauvaises herbes en floraison si des abeilles fréquentent le site à traiter. Les préposés à l'application doivent informer les apiculteurs de leur localité avant de traiter si des ruches se trouvent dans les champs adjacents. Limiter le plus possible la dérive du nuage de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du secteur traité.
- Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités jusque dans les habitats aquatiques, tenir compte des caractéristiques et des conditions du site à traiter avant de procéder au traitement. Des précipitations intenses, une pente modérée à forte, des sols dénudés ou mal drainés (p. ex., compacts, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques comme les sols argileux) présentent des conditions et des caractéristiques susceptibles de causer du ruissellement.
- Ne pas appliquer ce produit lorsque des pluies abondantes sont prévues.
- La contamination de milieux aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'établissement de filtres végétaux (zones tampons) entre le site traité et la limite du plan d'eau à protéger.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer les plans d'eau, ni les aliments pour humains ou animaux durant l'entreposage ou l'élimination des déchets.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

- NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE
- **NE PAS** appliquer ce produit directement sur des habitats aquatiques (p. ex., lacs, rivières, marécages, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et terres humides) ni sur des habitats estuariens ou marins.
- **NE PAS** contaminer les réserves d'eau potable, les systèmes d'irrigation ou l'habitat aquatique en nettoyant le matériel de pulvérisation ou en éliminant les déchets.
- Un délai avant la plantation de 30 jours doit être respecté entre le traitement et la plantation de cultures d'assolement, à l'exception du radis, du pé-tsaï, du pak-choï et de plantes du genre *Brassica*, ces cultures ne demandant aucun délai avant leur plantation.

MODE D'EMPLOI

Appliquer l'insecticide Lorsban 15G pour supprimer la chrysomèle des racines du maïs et favoriser l'élimination du ver-gris dans les cultures de maïs, pour supprimer également les larves de la mouche de l'oignon ainsi que la mouche du chou dans les cultures de brocoli, de chou de Bruxelles, de chou, de chou-fleur et de rutabaga. **Faire le maximum pour bien incorporer les granules dans le sol. Enfouir dans le sol les granules déversés ou accumulés en bout de rangée.**

Maïs sucré, maïs de semence, maïs fourrager et maïs grain

MAÏS (SUCRÉ DE GRANDE CULTURE)	Ne pas appliquer plus d'une fois par saison. Ne pas appliquer à moins de 70 jours de la récolte. Appliquer sur le sol seulement (NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE). Attendre un jour avant de pénétrer dans les champs traités.
--------------------------------	---

chrysomèle des racines du maïs, chrysomèle occidentale des racines du maïs, ver gris (suppression)	TRAITEMENT DANS LES RANGS Appliquer 75 grammes par rang de 100 m. Incorporer les granules dans les 2,5 cm supérieurs du sol en une bande de 15 à 18 cm de large sur le rang, derrière le soc et devant les roues tasseuses. Lorsqu'il est appliqué tel qu'indiqué contre les chrysomèles, ce produit réduira les populations de vers gris. Cependant, en cas d'infestation plus importante, il pourrait être nécessaire de procéder à d'autres traitements insecticides au moyen d'autres formulations.
--	---

Les doses de Lorsban 15G à l'hectare correspondant aux différents espacements de rangée sont indiqués au tableau ci-dessous.

Quantité d'insecticide Lorsban 15G/100 m de rangée	kg d'insecticide Lorsban 15G pour divers espacements de rangée					
	102 cm	96,5 cm	91,5 cm	86,5 cm	81 cm	76 cm
75 g	7,4	7,8	8,2	8,7	9,2	9,8

CALIBRAGE DE L'APPAREIL - DIRECTIVES

ATTENTION : Le tableau ci-dessous indique le calibrage initial pour l'application de l'insecticide Lorsban 15G au moyen d'un semoir comportant une seule ouverture par rangée. Bien vérifier la dose d'application réel sur le terrain.

1. Remplir le semoir.
2. Attacher un sac de plastique au tube de sortie.
3. Régler le semoir conformément aux indications de calibrage initial figurant au tableau.
4. Mesurer 100 mètres de rangée et les parcourir avec le semoir à la vitesse désirée.
5. Chaque sac devrait contenir 75 g de granules, ou la quantité correspondant à la dose choisie.
NOTE: Poids de granules en g - 75 grammes
 mL approx. (volume) - 100 mL
6. Si la quantité recueillie est supérieure ou inférieure à la dose visée, modifier le calibrage initial et recommencer à l'étape 4.

Insecticide Lorsban 15G - Calibrage

Semoir	Vitesse en km/h								
	3	4,5	6,5	8	10	11	13	14,5	16
	Dose d'application - 75 g/100 mètres de rangée								
	Réglage du calibre								
Gandy ¹	13,6	16,7	19,7	22,8	24,8	26,3	27,8	29,3	30,7
John Deere 7000 Max Emerge ¹	9	12	16	19	22	25	27	30	31
John Deere 721 Flexi-Planter ²	1/22	1/25	1/28	2/4	2/7	2/11	2/16	2/22	2/29
Allis Chalmers 70 Series ³	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Allis Chalmers 78 & 79 Series ⁴	1/2,9	1/5,1	1/7,3	2/0,5	2/2,8	2/6,0	2/9,0	3/2,3	3/5,5
Noble ¹ (nouveau)	6	8	10	13	14	15	17	18	20
Noble ¹ (ancien)	7	10	13	16	19	22	25	27	30
International Harvester ⁴	1/2,9	1/5,1	1/7,3	2/0,5	1/2,8	2/6,0	2/9,0	3/2,3	3/5,5

¹Calibreur.

²Calibreur avec gamme 1 et 2 - chiffres correspondant à gamme/encoche.

³Calibreur à dosage constant, quelle que soit la vitesse.

⁴Calibreur avec clapet à tige et cadran. Chiffre correspondant au clapet et au cadran respectivement.

Oignons

Pour supprimer les larves de la mouche de l'oignon, appliquer l'insecticide Lorsban 15G en traitement de sillon lors de la plantation. Voir le tableau pour la quantité requise d'insecticide Lorsban 15G.

OIGNON (bulbes, à mariner)	Appliquer sur le sol seulement (NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE). Ne pas traiter plus d'une fois par saison. Attendre un jour avant de retourner dans les champs traités. Ne pas appliquer aux oignons à bottelet. (Voir aussi ci-dessous.) Ne pas appliquer à moins de 109 jours avant la récolte des bulbes oignons en bulbes ou de 97 jours avant la récolte des oignons à mariner.
----------------------------	--

Largeurs des sillons (cm)	2,5-5	7,5	10-15
Grammes par 100 mètres	32	48	64
Kilos par hectare	7,9	11,8	15,7
Kilos d'ingrédient actif par hectare	1,2	1,8	2,4

Calculer la quantité requise d'insecticide Lorsban 15G par 100 mètres de rangée comme indiqué dans les exemples suivants. Pour les oignons, au moyen d'un semoir de précision muni de coutres à doubles lignes : si la largeur du sillon de semence est de 2,5 cm par ligne x 2 lignes, il faudra appliquer 32 g d'insecticide Lorsban 15G par 100 mètres de rang double.

Ne pas faire plus d'une application par saison.

Pour les oignons à mariner, au moyen d'un semoir de marque Planter Jr., à sabot de 10 cm : Si la largeur du sillon de semence est de 10 cm, il faudra appliquer 64 g d'insecticide Lorsban 15G par 100 mètres de rang. Ne pas utiliser plus de 16 kg d'insecticide Lorsban 15G par hectare.

Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur et rutabaga

PAK-CHOÏ, BROCOLI, CHOU DE BRUXELLES, CHOU, CHOU-FLEUR, PÉ-TSAÏ	Appliquer sur le sol seulement (NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE). Attendre un jour avant de retourner dans les champs traités pour le pak-choï et le pé-tsaï. Attendre 10 jours avant de retourner dans les champs de chou-fleur traités et un jour avant de retourner dans les champs traités de toutes les autres cultures. [Voir ci-dessous.] Ne pas traiter plus d'une fois par saison.														
mouche du chou (BROCOLI, CHOU DE BRUXELLES, CHOU, CHOU-FLEUR ET RUTABAGA seulement)	Appliquer une dose de 0,6 à 1,0 kg par 1 000 m de rang. Traiter dans le sillon de semis au moment de la plantation. Selon l'espacement des rangs, les doses sont les suivantes : <table><thead><tr><th>Espacement</th><th>kg de produit par hectare</th></tr></thead><tbody><tr><td>30 cm</td><td>20-33,3</td></tr><tr><td>60 cm</td><td>10-16,7</td></tr><tr><td>75 cm</td><td>8,0-13,3</td></tr><tr><td>80 cm</td><td>7,5-12,5</td></tr><tr><td>90 cm</td><td>6,7-11,1</td></tr><tr><td>105 cm</td><td>5,7-9,5</td></tr></tbody></table>	Espacement	kg de produit par hectare	30 cm	20-33,3	60 cm	10-16,7	75 cm	8,0-13,3	80 cm	7,5-12,5	90 cm	6,7-11,1	105 cm	5,7-9,5
Espacement	kg de produit par hectare														
30 cm	20-33,3														
60 cm	10-16,7														
75 cm	8,0-13,3														
80 cm	7,5-12,5														
90 cm	6,7-11,1														
105 cm	5,7-9,5														
RUTABAGA	Appliquer sur le sol seulement (NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE). Attendre un jour avant de retourner dans les champs traités. Ne pas appliquer moins de 30 jours avant la récolte. [Voir aussi ci-dessous.] Ne pas traiter plus d'une fois par saison.														
mouche du chou	Appliquer une dose de 0,6 à 1,0 kg par 1 000 m de rang. Traiter dans la raie de semis au moment de la plantation. Selon l'espacement des rangs, les doses sont les suivantes : <table><thead><tr><th>Espacement</th><th>kg de produit par hectare</th></tr></thead><tbody><tr><td>30 cm</td><td>20-33,3</td></tr><tr><td>60 cm</td><td>10-16,7</td></tr><tr><td>75 cm</td><td>8,0-13,3</td></tr><tr><td>80 cm</td><td>7,5-12,5</td></tr><tr><td>90 cm</td><td>6,7-11,1</td></tr><tr><td>105 cm</td><td>5,7-9,5</td></tr></tbody></table>	Espacement	kg de produit par hectare	30 cm	20-33,3	60 cm	10-16,7	75 cm	8,0-13,3	80 cm	7,5-12,5	90 cm	6,7-11,1	105 cm	5,7-9,5
Espacement	kg de produit par hectare														
30 cm	20-33,3														
60 cm	10-16,7														
75 cm	8,0-13,3														
80 cm	7,5-12,5														
90 cm	6,7-11,1														
105 cm	5,7-9,5														

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Dow AgroSciences Canada Inc. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dow AgroSciences Canada Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Dow AgroSciences Canada Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

ÉCHALOTES (bulbe sec)

Pour supprimer les larves de la mouche de l'oignon dans les échalotes (bulbe sec), appliquer le Lorsban 15G dans la raie de semis tel qu'indiqué au tableau ci-dessous :

Largeurs des sillons (cm)	2,5-5	7,5	10-15
g/100 mètres	32	48	64
kg de produit/ha	7,9	11,8	15,7
kg i.a./ha	1,2	1,8	2,4

Application terrestre seulement (NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE). Ne pas effectuer plus d'une application par saison. NE PAS appliquer plus de 11 kg i.a./jour (73,5 kg produit/jour). Délai d'entrée dans les champs traités : un jour. Délai d'attente avant récolte : 109 jours.

Se référer à l'étiquette de l'insecticide Lorsban 15G pour plus de détails et de directives

Délais à respecter avant la récolte

Culture	Délais entre la dernière application et la récolte (jours)
Rutabaga	30
Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou-fleur	32
Maïs sucré, maïs de semence, maïs fourrager et maïs grain	70
Oignons à mariner	97
Oignons, échalotes (bulbe sec)	109

Délais de sécurité prescrits

Le délai de sécurité prescrit est de 24 heures pour toutes les cultures sauf pour le chou-fleur dont le délai est de 10 jours.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Lorsban 15G insecticide, insecticide du groupe 1B¹. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à Lorsban 15G insecticide et à d'autres insecticides du groupe 1B¹. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'insecticide Lorsban 15G ou les insecticides du même groupe 1B¹ avec des insecticides appartenant à d'autres groupes qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Dow AgroSciences, DuPont ou Pioneer et sociétés affiliées ou leurs propriétaires respectifs.

091613

Code de l'étiquette: CN-16458-010-F
Remplace: CN-16458-009-F